

6 Société et Culture

Foncier et domaine public/Inhumations

Libreville bientôt dotée d'un nouveau cimetière



Photo : Chris OYAME

Le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka, et le ministre délégué en charge des Affaires foncières et du Domaine public à Bambouchine.



Photo : Chris OYAME

Vue partielle de l'espace de Bambouchine appelé à abriter le futur cimetière de Libreville.

C.O.

Libreville/Gabon

Face à la saturation des cimetières de la capitale, le ministre délégué Guy-Maixent Mamiaka, et le premier magistrat de la ville, Rose Christiane Ossouka Raponda, se sont rendus, hier, sur le site où doit être érigée la nouvelle nécropole, au quartier

Bambouchine

LE ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Affaires foncières et du Domaine public, Guy-Maixent Mamiaka, et le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, ont visité hier, mercredi 20 décembre 2017, le site devant abriter le nouveau cimetière de Libreville, sis au quartier Bambouchine, dans le 6e arrondissement.

Avant cette inspection, le ministre délégué avait d'abord informé l'édile de la capitale de la décision du gouvernement de régulariser toutes les réserves foncières des collectivités locales. A la suite de cette mesure, le maire a saisi ses collègues d'autres villes du pays, par courrier, pour leur demander de recenser tous les espaces appartenant à leurs cités, en vue de leur régularisation par le

ministère des Affaires foncières et du Domaine public. C'est la raison pour laquelle le ministre et le maire de Libreville se sont rendus sur le site de Bambouchine, hier. Les travaux de désherbage de cet espace ont commencé après qu'il a été déclaré domaine d'utilité publique de la commune de Libreville par le gouvernement. Selon certaines sources, si ce projet datant d'avant 2010 n'avait pas abouti

jusqu'ici, c'est en raison du conflit de paternité entre Libreville et le département du Komo-Mondah. Bambouchine étant à cette époque un village du district d'Ikoy-Tsini. Alors Premier ministre, Paul Biyoghe Mba avait visité ce site avec plusieurs membres de son gouvernement, au regard de la saturation des cimetières de la capitale. Tout est donc rentré dans l'ordre. «On doit construire sur ce

site un cimetière municipal», a rappelé le maire. Ajoutant: «d'autres projets également, que je ne citerai pas ici aujourd'hui, verront le jour sur ce site. Nous, à la mairie de Libreville, préférons travailler en silence et faire découvrir, plus tard, ce que nous réalisons. C'est mieux pour l'ensemble de la population.» En ce qui concerne la superficie du futur cimetière, aucune précision n'a été donnée.

**Front social/Point-pressé du Synaposte
Les postiers ne décolèrent pas**

R.H.A

Libreville/Gabon

EN grève depuis le 28 novembre dernier, les employés de La Poste S.A ont tenu un point-pressé hier à Libreville, à leur siège du centre-ville. L'objectif de cette rencontre était de dresser un bilan d'étape depuis l'entame de leur mouvement d'humeur qui paralyse ce secteur. Occasion pour le porte-parole du Syndicat national de La Poste (Synaposte), Jacques Ikapi Bivigou, de revenir sur l'ensemble des revendications. Il s'agit du non-paiement à date fixe des salaires en général, ceux de novembre et décembre en particulier, en sus des bonifications sectorielles spéciales annuelles. Au nombre des revendications des agents, figure aussi le départ à la retraite du Président-directeur général (P-DG) de cette entité, Michaël Adandé. « Nous estimons que lorsque l'Exécutif prend une décision, elle s'applique automatiquement à tous les Gabonais. Le séminaire gouvernemental du Cap gouvernait que les personnes atteintes par la limite d'âge devraient arrêter automatiquement.



Photo : R.H.A

Les employés de La Poste S.A écoutant...

Notre P-DG a dépassé largement cette limite. C'est pourquoi, nous estimons qu'il faut qu'il parte.» Lui, et d'autres dirigeants également atteints par la limite d'âge. Il y a aussi le paiement de la bonification spéciale sectorielle de l'année 2015. « Nous précisons sur cette question que le P-DG a bien reçu, en décembre 2015, de la part de l'Etat, un montant de 2 milliards de francs», a ajouté M. Ikapi Bivigou. A ces récriminations s'ajoutent aussi la signature de la convention ayant trait au paiement des salaires à date fixe, la clarification des coûts d'acquisition du logiciel

Carthago et tous les coûts collatéraux d'implémentation du système, l'élaboration d'une nouvelle grille salariale, un audit complet de la gouvernance, allant du 15 octobre 2015 à aujourd'hui, la séparation des pouvoirs au sein des organes de décision, la formation des Postiers, en prévision d'un redéploiement du personnel, la régularisation des situations administratives des salariés n'ayant pas connu une évolution depuis 2015. Les postiers ont profité de cette sortie pour condamner « la série de mesures illégales impopulaires et condamnables» du P-DG contre leur action. Parmi ces actions, l'envoi des

forces de sécurité aux trousseaux des postiers les 05, 06, 08 et 12 décembre derniers, l'utilisation de la presse pour sommer «les syndicalistes et certains employés de regagner leurs postes d'affectation avant le 18 décembre, les coupes intempestives des éléments de salaires sans notification comme moyen de pression.» « Le vendredi 15 décembre, une circulaire a avisé le personnel de La Poste S.A d'un "Plan de réduction du personnel". La mesure visait "la pré retraite" et concerne, je cite : "les employés dont l'âge varie entre 55 et 60 ans qui, conformément à l'article 62 du Code du travail, et 75 du Code de sécurité sociale, peuvent



Photo : R.H.A

...leur porte-parole, Jacques Ikapi Bivigou, qui dresse le bilan d'étape de leur mouvement d'humeur lancé le 28 novembre dernier.



Photo : R.H.A

La grève paralyse les activités de La Poste et de Post Bank.

bénéficier d'une retraite à taux plein», a indiqué le porte-parole. Avant d'ajouter : « À ce jour, exécuter un plan de réduction des effectifs nécessite que les cotisations sociales des salariés soient à jour au niveau des organismes suivants : CNSS

pour les contractuels et Trésor public pour les fonctionnaires.» En somme, les postiers souhaitent que le gouvernement se penche véritablement sur le cas La Poste S.A en cette veille de fêtes de fin d'année.